Interpellation - Quelle vision pour l'informatique au service de la commune de Morges ?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Tout le monde sait que l'informatique évolue à une vitesse vertigineuse. Mais tout le monde ne se rend peut-être pas compte que ce n'est pas seulement plus beau, plus rapide, plus sûr, plus efficace, plus tout ce qu'on veut : l'informatique, au départ simple «machine» facilitant la vie des utilisateurs, est en train de prendre une place de plus en plus cruciale et incontournable au cœur même de l'organisation des sociétés.

Le train est en route et mon propos n'est pas de l'arrêter mais d'attirer l'attention sur le fait que la commune de Morges, comme toutes les organisations d'une certaine ampleur, est à un tournant et qu'un des grands défis de ces prochaines années sera de gérer au mieux ce virage.

Plusieurs évènements, passés ou futurs, vont profondément modifier l'informatique de la ville de Morges. En voici quelques-uns :

- le retrait du préavis de gestion électronique des documents;
- le problème de maintenance de différents logiciels « maison » suite à un départ à la retraite;
- la fin de vie programmée du logiciel comptable actuel;
- l'arrivée des nouvelles normes comptables MCH2.

Les logiciels informatiques ne peuvent plus être considérés simplement comme des outils que l'on peut acquérir au gré des besoins et au coup par coup, ils doivent impérativement s'intégrer dans un « tout bien pensé ». Or nous l'avons vu avec la GED, ce « tout bien pensé » va largement au-delà de l'achat d'un logiciel : c'est l'ensemble de l'organisation de l'administration qui doit, en cette occasion, être réexaminé, passé au crible des besoins et remodulé en fonction des moyens.

La Municipalité, le Conseil communal, le Service informatique et l'Administration dans son ensemble doivent absolument connaître la totalité des enjeux et travailler de concert sur ce projet global.

Ces réflexions m'amènent à poser les questions suivantes à la Municipalité :

- 1. Partage-t-elle ce constat et ces soucis?
- 2. Quelle est sa vision globale actuelle du problème ?
- 3. S'est-elle approchée d'autres communes de taille comparable dans le canton de Vaud et audelà, communes qui font forcément face aux mêmes problèmes ?
- 4. A-t-elle déjà recherché des sociétés offrant des logiciels globaux spécifiques aux communes ?
- 5. Pourquoi la commission informatique du Conseil communal n'existe-t-elle plus et par quoi at-elle été remplacée ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour les réponses qu'elle apportera au Conseil communal.

Richard Bouvier

Morges, le 5 novembre 2014

inguist

D.A Kirchhafr

F. Pellegrino